

Eco-veille® , dispositif (participatif) en faveur de la protection et de la valorisation des chemins

Définition

Eco-veille® est une **démarche qualité** de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Elle a pour but de sensibiliser les citoyens de tous âges (adultes, enfants, scolaires) à la protection de l'environnement et plus particulièrement à la préservation des chemins et sentiers de randonnée pédestre. Elle rassemble des acteurs provenant de milieux certes différents, mais qui partagent les mêmes valeurs environnementales et qui souhaitent s'organiser selon une méthode commune : chacun apportant, à la mesure de ses possibilités, ses compétences, ses expériences, ses moyens matériels et financiers.

Entre autres Eco-veille® offre aux comités et aux associations affiliées, l'opportunité de réaliser des actions concrètes (signallement des dépôts sauvages, remise en état de sentiers détériorés, mise en place du recyclage lors de randonnée, etc.) traduisant les valeurs du développement durable.

Origines du réseau national

Eco-veille® trouve ses origines dans le réseau « Alerte » créé en 1994 en dans le département de la Mayenne. Ce réseau se proposait de contribuer à la protection de la nature en exploitant « ce que les randonneurs voient et repèrent quand ils sillonnent le territoire ». Les thèmes abordés visaient à **mobiliser les usagers des itinéraires sur l'état des chemins, sur l'étude, la protection et l'aménagement des paysages.**

Lors d'une opération de nettoyage en 1994, **des fiches** ont été distribuées aux participants dans le but de signaler les anomalies rencontrées sur les sentiers. Cette opération a attiré l'attention de la Fédération qui a proposé à quelques dix comités de s'impliquer dans le projet.

C'est dans ce contexte que sont nées les bases d'un réseau national Eco-veille®. Ceci dans le but de favoriser un échange d'idées, de réflexions, d'informations et de compétences entre les comités locaux de la randonnée pédestre.

Une fiche type de déclaration des anomalies et un guide technique Eco-veille® ont été publiés et diffusés en 2005.

Depuis 2006, la Fédération organise le trophée Eco-veille® récompensant trois comités départementaux exemplaires dans le montage de leurs actions.

Les objectifs du réseau

- **Surveiller** l'état des chemins et de leur environnement proche.
- **Faire remonter** la bonne information à la bonne personne et à la bonne structure.
- **Sensibiliser** : faire comprendre aux randonneurs et plus largement aux citoyens, que la préservation des sentiers et de leur environnement repose sur une action permanente demandant la participation de tous.
- **Agir** : en protégeant ou en restaurant directement et concrètement (avec les forces du réseau) ou indirectement, en relayant le problème aux acteurs et décideurs compétents.
- **Développer d'autres initiatives** : faire participer directement les citoyens à la préservation du sentier et de son environnement, en organisant d'autres initiatives pouvant les concerner et les responsabiliser.
- **Communiquer** : valoriser l'implication de chacun dans ces démarches de protection de l'environnement.

54 Comités sont à ce jour impliqués dans le réseau Eco-veille®.

Réalisations locales et évolutions en Isère : une fiche d'observation et des partenariats multiples

L'Isère compte tout ce dont un département peut rêver pour séduire les randonneurs : des montagnes de haute réputation, deux Parcs naturels régionaux (Vercors et Chartreuse), une bonne partie du Parc national des Ecrins, la plus grande réserve naturelle de France (les hauts plateaux du Vercors, 17 000 hectares), onze réserves naturelles, des plaines et des vallons au riche patrimoine dauphinois, près de 5 000 hectares d'espaces naturels sensibles acquis et protégés par le Conseil général, des lacs, des grottes, des villages de caractère... Des 4 102 mètres d'altitude de la barre des Ecrins, aux 135 mètres de la vallée du Rhône, ce territoire offre au regard tous les paysages. Au total, on parle de **plus de soixante grands paysages différents** en Isère. Un record en France ! Le tout sillonné de **8 000 kilomètres de sentiers balisés**.

L'Eco-veille® sur les itinéraires

En 1994, est créé le Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Isère, qui devient un partenaire de la Fédération de la randonnée en Isère (FRI). Le comité entre en cohérence avec la politique de la FRI et du Cg38 garantissant une **approche qualitative** des itinéraires privilégiant la polyvalence des usages (randonnée à pied, à cheval, ou en VTT).

La première « fiche d'observation sentiers » est lancée par la FRI en 1993. Au départ le taux de retour de ces fiches était faible, mais il a augmenté parallèlement à une sensibilisation accrue des randonneurs à la thématique de la protection de l'environnement.

Aujourd'hui le Comité départemental diffuse la fiche Eco-veille, et tente de résoudre les anomalies sur les itinéraires GR® et GRP®. En cas d'anomalie importante, l'interlocuteur premier est le maire de la commune concernée. La procédure est simple : courrier au maire, suivi de l'avancée des travaux...

Les missions de surveillance font parties des attributions du comité départemental de la randonnée pédestre et de celles de la FRI auprès du Conseil général dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Sentiers de Chartreuse en travaux

Partenaire du Comité de la randonnée et maître d'œuvre pour le conseil général, l'ONF a été désigné, en accord avec la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse pour la réalisation de travaux. Entre autres travaux, l'ONF avec l'appui du Parc naturel régional et de la réserve naturelle des Hauts-de-Chartreuse, a reconstruit en 2004 la passerelle du Prayet endommagée par un éboulement, ce qui rendait infranchissable une portion du GR®9. Le comité a contribué en assurant une grande partie du financement, via le Conseil régional, et Gaz de France. Les bénévoles du Comité ont également apporté une aide technique sur le terrain, assistant les techniciens ONF. Ces travaux contribuent à rétablir des sentiers s'intégrant parfaitement dans le paysage.

Pour plus d'informations :

Fédération Française de la Randonnée Pédestre

Benjamin Eloire, Chargé d'études au pôle ATEN

beloire@ffrandonnee.fr tél : 01.44.89.93.15